

Autoévaluation : Est-ce que je connais les faits liés à la conduite avec facultés affaiblies?

Affirmation	D'accord / Vrai	Pas d'accord / Faux	Incertain
Vous ne pouvez pas être accusé de conduite en état d'ébriété si votre TA (taux d'alcoolémie) est inférieur à la limite permise.			
Tout policier peut suspendre immédiatement votre permis de conduire en cas de conduite en état d'ébriété.			
Si vous ne prenez qu'une consommation par heure, vous ne dépasserez pas la limite permise.			
Vous ne pouvez pas être accusé de conduite en état d'ébriété si vous conduisez une motoneige sur votre propre terrain.			
Une accusation de conduite avec facultés affaiblies n'est pas très grave. Il suffit de payer la contravention et tout est réglé.			
Seuls les jeunes conducteurs en état d'ébriété présentent un risque de collision accru.			
La pire façon de juger si quelqu'un a trop bu pour conduire prudemment est de le lui demander.			
Si vous croyez avoir trop bu pour pouvoir conduire prudemment, il suffit de boire un café ou de prendre une bonne douche pour vous remettre en état.			
Mon assurance me couvrira si je suis impliqué dans une collision de voiture après avoir bu.			
Conduire « gelé » est plus sûr que conduire ivre.			